

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°502 en date du 22 Juin 2020

Pensée du moment, avec le livre d'Edgar MORIN qui vient de paraître (il aura 99 ans dans quelques jours) – **CHANGEONS DE VOIE - les leçons du coronavirus** – « *Le confinement doit surtout ouvrir sur l'essentiel de l'existence aussi bien les infortunés captifs de leurs servitudes que les fortunés captifs de l'immédiateté du futile et du secondaire* ».

CORONAVIRUS 14

Quatorzième semaine avec l'épidémie. Bien que la fin du confinement général soit entrée en vigueur à partir du 2 Juin, **la phase 3 de ce déconfinement** a été annoncée par le Président de la République le 14 Juin avec maintien des rassemblements maximum 10, un protocole sanitaire toujours en vigueur, des visites limitées à l'hôpital et pas de sports collectifs ni contacts.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

La prochaine réunion du **COMITE DIRECTEUR** aura lieu le 26 Juin en version dématérialisée et l'ordre du jour comporte principalement : Actualités, organisation de **l'assemblée générale ordinaire dématérialisée le 15 Septembre 2020**, un nouveau règlement pour l'aide aux Directeurs Généraux en difficultés, la mise à jour du fichier avec les mouvements et les cotisations 2020.

2 – NOUVEAUX TEXTES

Loi n°2020-734 du 17 Juin 2020 relative à **diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes** ainsi qu'au retrait du Royaume Uni de l'Union Européenne.

Permet si nécessaire pour 6 mois à compter du 1^{er} Juin la poursuite d'actions (activité partielle, accompagner la reprise d'activité, atténuer la baisse d'activités...).

Ordonnance n°2020-737 du 17 Juin 2020 **modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire** (suite COVID 19).

Prorogations ou précisions sur diverses dispositions à la suite de la loi 2020-290 du 23 Mars.

Ordonnance n°2020-738 du 17 Juin 2020 **portant diverses mesures en matière de commande publique**.

Relance de l'économie avec différentes mesures pour soutenir les entreprises notamment P.M.E. **Faciliter l'accès aux marchés publics des entreprises admises à la procédure de redressement judiciaire**. Ne pas tenir compte dans l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, de la baisse du chiffre d'affaires. Mesures applicables jusqu'au 10.7.2021 et pour certaines jusqu'au 31.12.2023.

Ordonnance n°2020-744 du 17 Juin 2020 relative à la **modernisation des schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)**.

Tire les conséquences de la création du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, ainsi que du transfert de compétence en matière de plan d'urbanisme aux E.P.C.I. à fiscalité propre.

Trois grandes orientations : **élargissement du périmètre à l'échelle du bassin d'emploi** – modernisation et allègement du contenu du S.C.O.T. – possibilité d'établir un programme d'actions et décliner les

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

orientations et objectifs dans des dispositifs contractuels.

Ordonnance n°2020-745 du 17 Juin 2020 relative à la **rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme**.

Mesures propres à limiter et simplifier les obligations qui imposent aux documents d'urbanisme transversaux (S.C.O.T. – P.L.U. – cartes communales) d'être compatibles avec les enjeux et dispositions d'autres documents programmatiques (politiques sectorielles telles que risques, continuités écologiques, l'air, les déplacements...). Cinq évolutions sont prévues dans la hiérarchie des normes (S.C.O.T. conforté comme document d'urbanisme et 4 documents de planification sectoriels ne sont plus opposables aux S.C.O.T.

Décret du 15 Juin 2020 portant **convocation du Parlement en session extraordinaire**.

A partir du 1^{er} Juillet et notamment pour le **projet de loi organisant la fin de l'état d'urgence sanitaire**.

Décret n°2020-723 du 12 Juin 2020 portant dispositions temporaires en matière de **compte épargne temps dans la F.P.T.**

Dépassement dans la limite de 10 jours.

Décret n°2020-724 du 14 Juin 2020 **prescrivant les mesures générales** pour faire faire à l'épidémie de COVID 19.

Organisation à partir du 15 Juin des **rassemblements, manifestations**.

Décret n°2020-732 du 15 Juin 2020 relatif à la **dématérialisation des justificatifs de domicile pour la délivrance des cartes nationales d'identité, passeports**, permis de conduire et certificats d'immatriculation.

Possibilité de recourir au dispositif de vérification automatisée du domicile.

Arrêté du 9 Juin 2020 (JO 19.6.) portant agrément de la **société de coordination HABITAT LORRAIN** (société sous forme coopérative à capital variable).

Il s'agit du 3^{ème} agrément de ce type.

Regroupement de 3 OPH - OMH Grand Nancy – Toul Habitat – OPH de Lunéville et d'une ESH Le toit Vosgien – totalisant environ 14.000 logements.

Les objectifs sont la mise en commun de moyens humains et financiers pour mettre en œuvre les politiques locales de l'habitat, rester proches des locataires avec des logements de qualité à prix abordables et de haute qualité de service.

Par 3 arrêts datés du 3 Juin le Conseil d'Etat a rejeté les demandes formulées par un Conseil Régional de l'Ordre des Architectes sur les **marchés de conception-réalisation** estimant que le nombre de marchés passés ainsi ne saurait être regardée « *comme susceptible de léser de façon suffisamment directe et certaine les intérêts dont ils ont la charge* ».

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

A la suite de la réunion du conseil d'administration de la **C.G.L.L.S.** le 16 Juin, un arrêté à paraître prochainement fixera les paramètres pour **la cotisation principale des Organismes d'HLM. Le taux devrait être de 3,19 % au lieu de 2,88 %.**

Toutefois du fait de la prise en compte des effets de la modulation de la R.L.S., l'impact ne devrait pas être de cet ordre. Il pourrait même être positif.

Tout dépend pour l'organisme du montant de la R.L.S. A la suite de la clause de revoyure 2020/2022 prévoyant une prise en charge partielle par Action Logement d'une partie des contributions des bailleurs au F.N.A.P., l'augmentation de la R.L.S. devrait être limitée.

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

Pour les OPH du fait que la contribution principale était de 176,6 M€ en 2019 et qu'elle serait de 53,1 M€ en 2020, ceci devrait aboutir pour 141 Organismes (au lieu de 40) à d'avoir une cotisation négative avec un versement de la C.G.L.L.S.

Normalement la période d'ouverture de la télédéclaration devrait être autour du 30 Juin pour s'achever vers le 10 Juillet.

Le Président de la République a appelé le 14 Juin à une « **reconstruction écologique, qui réconcilie production et climat** », avec un **plan de modernisation autour notamment de la rénovation thermique des bâtiments**. La **convention citoyenne** qui achèvera ses travaux le 21 Juin contribuera à ce projet préparé durant l'été avec les forces vives de la Nation.

Présentation le 17 Juin devant la Commission des affaires économiques du Sénat par Mmes ESTROSI SASSONE et Annie GUILLEMOT d'un rapport intitulé : **TIRER LES LECONS DE LA CRISE, CONSTRUIRE POUR DEMAIN**.

-**Dix idées directrices** sur la crise et pour guider la relance sont énoncées (ce qui fait dire qu'il y aura un avant et un après COVID 19)

-**Quatre axes pour la RELANCE**

Construire plus – construire mieux – sécuriser l'accès au logement – relancer la politique de la ville.

-**une liste de propositions de relance** (notamment revenir sur la R.L.S. – conforter et recentrer Action Logement sur sa mission de logement des salariés – prévenir les impayés de loyer – relancer l'ANRU et accélérer le N.P.N.R.U.).

4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

La Cour des Comptes dans un rapport rendu public le 17 Juin au Sénat, a dressé un **bilan plutôt positif du fonctionnement de l'Agence Nationale**

pour la rénovation urbaine (A.N.R.U.). Toutefois elle estime que les chantiers lancés par l'Agence doivent être encore **accélérés par exemple avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.)**.

Le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (C.S.C.E.E.) dans un communiqué du 5 Juin propose **l'organisation des « états généraux de la construction »**.

Cette rencontre aurait pour but à partir du **retour d'expériences de la crise COVID 19 et de leurs impacts sur la filière**, d'en tirer des enseignements et des orientations (transitions numérique – environnementale – énergétique – sociétale).

5 - LU POUR VOUS

Le confinement a été bien vécu par les habitants de maisons dans les communes rurales (Association QUALITEL 4.6.).

En France un peu plus de 5 millions de personnes vivraient au-dessus du seuil de richesse soit 3.470 € par mois après impôts, pour l'équivalent d'une personne seule. (Observatoire des Inégalités 9.6.2020).

Le logement en France et en Europe : avec **35,7 millions d'unités le parc de logements français est l'un des plus importants d'Europe** (FNAIM – 8.6.2020).

Lancement le 16 Juin par Action Logement de sa **plateforme de location de logements sociaux** – projet baptisé initialement Hermès puis Ma solution Logement (AL'in.fr) a pour vocation de s'ouvrir à l'ensemble du secteur du logement social.

6- BREVES

Selon parution INSEE corrigée le 15 Juin, **l'indice des prix à la consommation (I.P.C.)** du mois d'avril est stable soit une **augmentation annuelle de 0,3 %**.